

COMPTE RENDU REUNION N°11-2021
DU CONSEIL MUNICIPAL DE NERCILLAC
DU 17 DECEMBRE 2021 A 18H A LA MAIRIE

PRESENTS : Mr DUPONT, Mme GORGAS, Mrs GALLARD, FUSEAU, Mmes DELHOUMEAU, DELMON, NEOLIER, MANGEARD, RANSON, Mrs LA SOUDIERE, LESPINARD, PAILLAT.

Excusés : Mme DARMALLAC a donné pouvoir à Mme DELHOUMEAU, Mr PONTCHARRAUD a donné pouvoir à Mr FUSEAU.

Mr LA SOUDIERE a été désigné secrétaire de séance.

. APPROBATION DU COMPTE RENDU N°10 DE LA REUNION DU 26 NOVEMBRE 2021

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

. TARIFS SALLE DES FÊTES ET SALLE POLYVALENTE

Voir tarifs en annexe. Une option ménage à 67 € sera proposée aux locataires. (attente devis détaillé de Sud-Ouest Propreté). Le règlement est à revoir pour la salle des fêtes et à créer pour la salle polyvalente, ainsi que le tarif pour le cumul de location des 2 sites. Les états des lieux vont être renforcés, la veille et le lendemain, à chaque location des particuliers et des associations. La demande de réservation doit également être revue pour le ménage et les cautions.

. RENOUELEMENT DU CONTRAT LOGICIELS ET PRESTATIONS DE SERVICES SEGILOG

Le contrat est renouvelé pour 3 ans, dépenses annuelles : Cession du droit d'utilisation 2 475 € HT, imputée en section d'investissement, les logiciels dont le droit d'utilisation est facturé, sont installés physiquement sur les ordinateurs. Maintenance, Formation 275 € HT.

. BIENS SANS MAÎTRE

Nercillac s'est porté volontaire pour être commune test au niveau de la Communauté d'Agglomération.

La Safer a adressé une liste de 50 parcelles sans maître, il s'agit de personnes nées avant 1920.

Le Maire, Mr FUSEAU Alexandre adjoint et Mme RANSON Elodie, ont travaillé sur ce dossier, et un rendez-vous avec la Safer est fixé au 18 Janvier 2021 à 9h à la mairie.

. COMMISSION DE CONTRÔLE DES INSCRIPTIONS ET RADIATIONS ELECTORALES

La commission est composée de Mr LA SOUDIERE Alain Conseiller, Mme TROCHUT Martine – déléguée désignée par l'administration et Mr GILLOIS Henri – délégué désigné par le tribunal. La réunion a eu lieu le 10.12.2021. Le Maire rappelle les conditions d'inscription, un premier courrier avec un récépissé à compléter ont été adressés aux personnes qui ne seraient plus domiciliées à Nercillac. Après retour des récépissés, la commission de contrôle se réunira de nouveau pour analyser les réponses, et procédera aux radiations définitives par courrier en RAR.

. LOTISSEMENT CHAMPS DU MOULIN

Topo 16 procédera au bornage du terrain le 22.01.2022 à 9h.

. DEFENSE INCENDIE AU VILLAGE DU BALLET

Une demande de subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) va être déposée par voie dématérialisée lundi 20 décembre.

. ARCHIVAGE DE LA MAIRIE

Suite au rendez-vous du 15 décembre, et après état des lieux, le service d'archivage de Grand Cognac, composé de 3 personnes, va faire parvenir un devis pour la prestation d'archivage et fourniture des boîtes de classement, l'intervention a été fixée fin Février et pour une période de 3 semaines.

. PARKING COMMUNAL RUE DE COGNAC

Le service technique a débroussaillé l'arrière du terrain et Jardinessence va couper un frêne qui risque de tomber sur le bâtiment du voisin. L'Entreprise LEHELLE va réaliser le 20 Décembre, un reprofilage et un compactage avec du calcaire et gravier, montant des travaux 2 580 € TTC.

Un boulanger de Cognac a repris le bail de la boulangerie, ouverture prévue en janvier.

. CALITOM

A partir de 2022, une redevance spéciale pour les communes et professionnels est instaurée, pour Nercillac tous les bacs de 660 l seront remplacés par des 360 l. Une convention a été signée avec Calitom. La redevance sera de 0 €. Au niveau des impasses : du Puits, Jousseau et Tillet, les bacs collectifs seront supprimés début janvier, et remplacés par des bacs individuels pour collecte des ordures et sélective, 18 logements sont concernés, les administrés ont été avisés, Mme DELHOUMEAU Monique, Adjointe, a distribué les bacs.

. PLUi

Le Maire informe de l'avancée des demandes d'aménagement au niveau des lotissements privés : Courte Rège, Rue de Julienne et Rue de Jarnac.

. TRANSFERT DU MATERIEL

Le transfert du matériel de la salle des fêtes est terminé, il est stocké dans le local de la salle polyvalente. Les plateaux, les tréteaux et les bancs en bois vont être poncés et lasurés cet hiver avant stockage.

. TRAVAUX DE BROYAGE

Le broyage des accotements est terminé. Le broyage des fossés et des palisses est en cours jusqu'à fin janvier.

. CHOCOLATS OFFERTS AU PLUS DE 69 ANS

Suite à l'annulation du repas des aînés prévu le 11 décembre, en raison des conditions sanitaires, des boîtes de chocolats sont offertes et distribuées par les adjoints, aux personnes de plus de 69 ans, 350 g pour les 102 personnes seules et 510 g pour les 50 couples, montant de la dépense : 2 458 € TTC.

. NERCILLACAIS

Il sera distribué avant la fin de l'année.

. SPECTACLE APE

L'APE a offert aux enfants de l'école, un spectacle à la salle des fêtes ce jour, dans le respect des règles sanitaires.

. VENTE DE MATERIEL

Des bureaux anciens d'écoliers sont à vendre à 20 € l'unité, l'information est communiquée sur le site et dans Le Nercillacais. Un broyeur H.S. sera mis en vente sur un site spécialisé, prix à déterminer en fonction du poids. Les ventes seront comptabilisées en don pour une simplification administrative.

. MAINTENANCE LOGICIELS ECOLE

Au 1^{er} janvier 2022, Canopé cesse son activité de maintenance informatique auprès des écoles. Des devis sont en cours.

. TRAVAUX REALISES AU COURS DU MOIS DE DECEMBRE

Commission Mme GORGAS : Ventilation des sanitaires du primaire à l'école, achat de patères et meuble à chaussures pour la garderie - prise électrique pour l'armoire chauffante à la cantine - installation et branchement du matériel informatique terminé.

Commission Mr GALLARD : Raccordement électrique réalisé par ENEDIS pour le bâtiment de l'Aire de Loisirs Pascal VERGNAUD - Rangement et nettoyage au-dessus de la salle du troisième âge, pour stockage petit matériel mairie et APE - le fuel de la citerne de l'école va être transféré au service technique pour la consommation des tracteurs, semaine 51.

Commission Mr FUSEAU : Les marquages au sol : rue des Ecoles, rue de La Soloire, rue de Julienne ainsi que les places de stationnement pour les personnes handicapées, Place de l'Eglise et au Stade - Les bordures de l'Impasse du Tillet - Nettoyage du Bourg et des villages.

Levée de la séance à 20H

Le Secrétaire
Alain LA SOUDIERE

